

COMPTE-RENDU COMMISSION URBANISME 04/06/2015

présents : Gilbert , Jérôme, Christian, Jean-Philippe et Pascale

Chantier RD 11: a démarré – des remarques ont été faite sur le 1er pv de réunion de chantier
(problème de hauteur d'enfouissement de canalisations)

Aménagement Voie verte : un réaménagement a été vu sur les lieux avec 3 personnes déléguées du Conseil D. dont 1 architecte urbaniste présentes : Isa B et Pascale
Il s'agit de préserver la zone sous les platanes où arriveraient la Voie verte.
Le rond point circulatoire se ferait devant le bâti ancienne Gare. Les parkings déplacés sur le tracé de l'ancienne voie.
L'étude va nous être renvoyée refaite pour validation

Accessibilité Bâtiments communaux :
dossier remis par Véritas

priorité **en rouge**

- **Passit :** budget important de remis aux normes + isolation phonique à réaliser cause les plaintes. Il serait mieux d'équiper la salle du Diguedan avec gradins et cloisons amovibles pour créer des espaces modulables selon les besoins.
- **Salle Pont d'Hérault :** gros budget pour faire soit une rampe d'accès piéton et voiture avec retournement et place handicapé soit un ascenseur. S'interroger si on garde le bureau de vote - voir avec l'APH pour consultation habitants ?
- **Ancienne Mairie :** il faut installer un système pour que les portes ouvrent en double-porte + porte d'un des bureaux avec porte coulissante
l'ascenseur : déplacer le bouton par les ST + rattraper pente ST
- **Local boules :** rattraper les pentes par les ST – voir l'association au préalable
- **Chapelle Cézas :** n'est pas utilisée, pas de dérogation
- **Chapelle Sanissac :** petit pente à réaliser, voir avec l'association si possibilité
- **Cimetière Catholique :** la place handicapé existe - allée avec graviers non praticables, voir avec les ST
- **Cimetière Protestant :** pente trop importante, voir avec les ST
- **Eglise :** tracé des marches, antidérapants, contre marche et rampes à réaliser – pose par les ST
- **Stade Foot :** voir un aménagement global avec la mise en place du grillage. Tomber le mur

de séparation route permettant accès handicapés plus facile, permettant de créer qq places de parking en busant le caniveau etc..

- **Halle aux sports :** signalétique, place de stationnement, portes trop étroites, à faire par les ST
- **Mairie :** l'accueil, la banque doit être modifiée en hauteur – signalétique manquante – les portes : système pour fonctionner en double battant
- **le Prieuré St Martin :** dérogation
- **Salle Ferrier :** pente supérieure à 5% et pas de trottoir.. pas d'accessibilité à faire

- **Salle du Diguédan :**

toilettes handicapés accès trop étroit pour ceux de l'intérieur : voir si possible de mettre une porte coulissante par les ST

- **Temple:** demander un droit de passage chez Puech. Si refus demander une dérogation

- **Tennis :** ce bloc wc/pièce de rangement est dédié au tennis et reste fermé à clé
soit on le laisse au tennis avec convention/ à eux de voir l'accès
soit on l'ouvre pour tous pour la future Voie verte et on amène un wc handicapés
mais peut être mieux de renvoyer les piétons vers le Plan

- **WC ancien basket:** le problème est qu'il est sur fosse sceptique; mieux de le déplacer
à voir si ST possible

- **WC Diguédan : extérieur**

à enlever ? dans ce cas enlever la signalétique , à fermer et n'ouvrir qu'avec la salle. Dans ce cas fermer l'accès aux jeux d'enfants...

- **WC Plan :** trop de pente pour l'accès : dérogation
ou solution d' accoler au Local des boules un wc handicapé qui serait aussi indiqué des wc du Plan